

Rapport public Parcoursup session 2024

LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (31179)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (31179)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	109	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en spécialité et enseignements transversaux	Notes de première et de terminale	Essentiel
	Résultats en maths et physique	Notes de première et de terminale	Important
	Progression	Moyennes générales au premier trimestre de première et au second trimestre de terminale	Complémentaire
	Méthode de travail	Champ Méthode de travail de la fiche Avenir	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle en français et en anglais	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
	Autonomie dans le travail	Champ Autonomie de la fiche Avenir	Important
	Assiduité	Appréciations professeurs sur bulletins et nombre absence sur bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Important
	Apprentissage	Contrat de travail signé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation à des travaux liés à l'électronique ou l'informatique (projet personnel)	Champ "Activités et centres d'intérêts » et lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les appréciations portées sur les bulletins scolaires (1ère et Terminale) sont prises en compte dans la sélection des candidatures (assiduité, comportement et investissement en cours). Se renseigner préalablement sur le contenu et les attendus de la formation (LV dispensées, périodes de stage). La lettre de motivation doit être personnelle et refléter l'intérêt que porte le candidat à la formation pour laquelle il postule (faire référence aux stages d'observation effectués, participation aux JPO de l'établissement, rencontre avec les enseignants et étudiants lors de salons...).

Un contrat d'apprentissage doit être signé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Capacité de travail des candidats.

Réflexion sur la poursuite d'études.

Réflexion sur les candidatures en enseignement supérieur.

Signature :

Thierry FEUTRY,

Chef d'établissement de l'établissement LPO LYCEE

DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS